



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 juin 2025

Préserver MaPrimeRénov' pour ceux qui en ont le plus besoin : les propositions d'AMORCE

Hier s'est tenue la réunion de crise sur MaPrimeRénov', organisée par la ministre du Logement, Valérie LETARD, à la suite des annonces de suspension du dispositif avec effet immédiat ... pour les rénovations les plus efficaces !

Dans une période de contrainte budgétaire, AMORCE salue le maintien des aides sur les copropriétés qui restent un enjeu majeur. Elle regrette cependant que le gouvernement privilégie les aides aux monogestes quels que soient les revenus des ménages et la performance du logement, plutôt que celles aux rénovations globales y compris pour les foyers modestes. Mais plus globalement, au moment où se discute l'avenir énergétique du pays, il est temps de mettre la sobriété et l'efficacité énergétique au rang de priorités absolues pour limiter notre dépendance géopolitique, protéger le pouvoir d'achat des Français et lutter le plus efficacement possible contre le dérèglement climatique ...et limiter ainsi la construction de très nombreuses unités de production d'électricité et l'importation massive d'énergies fossiles et carbonées et de matières premières stratégiques.

AMORCE a rappelé lors de cette réunion que les objectifs de réduction de consommation d'énergie, qui devraient prendre davantage de place dans le débat national sur la programmation pluriannuelle de l'énergie, sont un enjeu de souveraineté, de lutte contre la précarité et le dérèglement climatique et de protection du pouvoir d'achat.

Dans une période de contrainte budgétaire, il est temps de comparer le coût/bénéfice (en euro dépensé par MWh produit ou économisé) pour la France, pour les Français et pour l'environnement (climat, exploitation des ressources naturelles) des dépenses publiques. A titre de comparaison, moins de 4 milliards d'euros par an sont dédiés à MaPrimeRénov et 800 millions d'euros par an pour le Fonds chaleur alors qu'il est envisagé d'investir 100 milliards d'euros pour la construction de nouveaux EPR (hors coûts de fonctionnement) et 200 milliards de renforcement des réseaux électriques. De tels écarts semblent injustifiés sans que le coût/bénéfice ne soit précisément évalué.

Par ailleurs, AMORCE demande à prioriser les rénovations d'ampleur pour les passoires thermiques et les ménages les plus modestes en situation de précarité énergétique, plutôt que les monogestes. Par exemple, il est inconcevable de continuer à soutenir cet été une pompe à chaleur dans un logement de classe énergétique correcte pour un ménage aisé, dont la principale motivation serait le confort d'été. D'autant que les rénovations par monogestes sont autant sujettes à la fraude que les rénovations d'ampleur.

Enfin, l'optimisation sur le long terme du dispositif dans un environnement complexe, passe par le renforcement du Service Public local France Rénov' qui offre à tous les Français un accompagnement indépendant. AMORCE préconise un passage obligé des ménages par ce service pour bénéficier des financements, ce dernier jouant le rôle de tiers de confiance sur la pertinence et la qualité des travaux envisagés et sur le professionnalisme des opérateurs. Cela nécessite un soutien financier accru aux collectivités compétentes, mais qui sera largement rentabilisé pour l'État et pour les Français.

À propos d'AMORCE

Représentant plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

www.amorce.asso.fr

